

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 34 [i.e. 35]

**Artikel:** Lettres de Lausanne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178907>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Après avoir établi le nombre et la valeur des incendies pour les différents mois de l'année, pendant la période de 25 ans dont nous avons parlé, M. Piccard établit une biographie incendiaire de chaque mois. Il compare, pour chacun d'eux, le nombre des incendies qui ont eu lieu réellement avec celui qui devrait résulter du nombre des jours de pluie, si la proportionnalité indiquée plus haut était rigoureuse, et cherche à expliquer, dans chaque cas, les écarts qui peuvent se produire. Nous allons résumer cette série d'intéressantes recherches.

*Janvier* présente un excès de quart d'incendie sur le nombre fourni par la comparaison avec les jours de sécheresse ou de pluie, ce qui peut s'expliquer par l'emploi du chauffage et de l'éclairage des appartements. Le nombre des grands incendies est relativement faible, à cause de la présence de la neige sur les toits et aux abords des habitations et à la présence de tous les habitants dans la maison.

*Février* présente, par contre, un déficit de demi-incendie par année, ce qui paraît dû à la présence plus fréquente des neiges et à une plus grande surveillance dans les maisons.

*Mars* donne un excès de tiers d'incendie par année. C'est le mois le plus meurtrier de l'année pour les grands incendies et aussi pour la valeur détruite ou payée en indemnités; il est le plus faible en moyens incendies; cela dénote évidemment l'effet pernicieux des bises de mars et l'encombrement des cheminées et des tuyaux de chauffages par les suies accumulées pendant l'hiver.

*Avril* ne présente presque aucun écart avec le nombre normal des incendies; dans ce mois, rien ne vient troubler l'ordre naturel; l'éclairage et le chauffage ont beaucoup diminué, et si, d'un côté, la bise se fait encore quelque peu sentir, il y a compensation par un nombre de jours de pluie assez grand.

*Mai* nous offre un déficit de demi-incendie par année; c'est le mois le plus inoffensif, soit pour le nombre des incendies, soit pour la valeur qu'ils représentent. Plus de chauffage et d'éclairage dans les maisons, les écuries et les fenils; les grands travaux de la campagne n'ont pas encore commencé et la surveillance est encore suffisante dans les habitations; enfin, les pluies sont abondantes et répétées pendant ce mois.

*Juin* donne un excès de un tiers d'incendie par année, malgré l'absence d'éclairage et de chauffage; mais c'est le mois de la fenaison, qui fait sortir du logis toutes les personnes valides, en diminuant la surveillance dans les habitations, où il ne reste que les enfants en bas-âge et les vieillards. Ce mois est surtout abondant en moyens d'incendies.

*Juillet* nous offre une diminution de demi-incendie par année. La sécheresse et la foudre sont cause qu'il se présente bon nombre de grands incendies dans ce mois, tandis qu'il y a déficit de moyens et de petits incendies.

*Août* présente une diminution de un quart d'incendie sur le nombre donné par les jours secs. C'est le mois le plus meurtrier de l'année après mars et octobre, il présente le fait remarquable d'un excédant notable dans les grands incendies et d'un déficit semblable

dans les petits, ce qui démontre évidemment l'action croissante de la sécheresse, les effets de la foudre, les occupations de la moisson, et, partant, une diminution de surveillance.

*Septembre* présente un déficit de deux-cinquièmes d'incendie par année; ce déficit se fait remarquer dans les trois catégories, sur le nombre fourni par les jours secs, ce qui fait rentrer le mois de septembre dans les mois inoffensifs, quoique le nombre des incendies témoigne encore de la sécheresse du mois précédent.

*Octobre* donne un excès de trois-quarts d'incendie. Il est le plus meurtrier de l'année après mars; une foule de circonstances peuvent expliquer cette recrudescence d'incendies. L'éclairage dans les maisons, écuries, fenils, a déjà commencé, et augmente rapidement par le rentrée des vaches de la montagne; on bat en grange de grand matin; on sèche les fruits dans les fours; on brise le chanvre et on en brûle les débris légers; les vendanges donnent lieu à beaucoup d'embarras intérieurs par l'accumulation momentanée dans le vignoble d'un grand nombre d'ouvriers, etc.

*Novembre* présente aussi un excès de un cinquième d'incendie par année. Cet excédant, quoique moins grand que celui d'octobre, dénote cependant la présence de l'éclairage et du chauffage, qui vont en augmentant avec les jours de plus en plus courts.

*Décembre* présente un excès de demi-incendie par année. Cette augmentation est faible pour les grands et moyens incendies, mais elle est très-forte pour les petits. On reconnaît encore, d'une manière évidente, l'influence des jours plus courts qui amènent un surcroît d'éclairage et de chauffage. C'est le mois de l'année présentant le plus d'incendies, soit pour le nombre total, soit pour les petits incendies.

S. C.

---

### Lettres de Lausanne.

#### III.

J'ai appris par une lettre de mon cousin que tu avais quitté la ville de Mayence menacée par la guerre. Mais le refuge que tu as choisi avec Rosalinde et sa famille t'offre-t-il assez de sécurité, Ulrich, pour goûter avec eux le bonheur de tes fiançailles? Je n'en crois rien, et je reviens toujours à mes moutons; ce sont les bords du Léman, ce sont les belles montagnes de mon pays d'adoption qui t'appellent; viens, je te le répète pour la troisième fois.

Pendant les luites sanglantes qui désolent l'Allemagne, nous visiterons les hautes et riantes vallées des Alpes. Oh! tu verras combien il est doux de jouir, en compagnie de celle qu'on aime, d'une nature aussi pittoresque, aussi grandiose! Tout parle au cœur que l'amour enflamme, tout paraît sympathiser avec lui; le filet d'eau qui tombe du rocher semble lui parler de ses affections les plus tendres; le torrent impétueux a dans son bouillonnement quelque chose d'indéfinissable, les fruits de la montagne, les framboises et les myrtilles ont une autre saveur, les petites fleurs d'autres parfums; tant il est vrai que le contentement du cœur change et embellit tout ce qui nous entoure-

Et pour l'engager à suivre mon conseil, je continue la description de Lausanne, commencée dans ma première lettre. Je t'ai parlé, je crois, d'Ouchy, eh bien, d'Ouchy montons à Lausanne, par cette route large et légèrement inclinée, où nul arbre incommode ne vient arrêter les rayons du soleil qui vous dardent voluptueusement dans le dos, durant le trajet. Rien ne peut te donner une idée de la jouissance que fait éprouver cette bonne chaleur dans les mois de juillet et d'août. C'est le soleil qui vivifie; l'ombre est pour les morts: l'autorité municipale l'a compris, car elle vient de faire planter un beau cordon d'accacias et de tilleuls sur le chemin du cimetière de Montoie. Il y a dans cette précaution toute paternelle pour les morts quelque chose de profondément philosophique; et les parents qui accompagnent un des leurs à sa dernière demeure ont au moins la douce consolation de le voir s'en aller en suivant les frais ombrages de l'édilité lausannoise.

Lorsqu'on atteint le haut de la montée d'Ouchy, le coup-d'œil devient ravissant; à gauche, le mur du jardin du Casino qui, l'autre jour encore, s'inclinait pour saluer le passant; à droite, un magnifique entrepôt pour les chars, indiqué par un écriteau dont l'élégance et la blancheur décorent agréablement l'ancien couvent de St-François. Au pied de l'église, et contre le mur plâtré par le bon goût, sur une étendue de 40 à 50 pieds carrés, se dessinent ordinairement les silhouettes de deux ou trois bons Vaudois, dans l'attitude et le rôle des Tritons de Saint Cloud; tout à côté, un banc pour les promeneurs et promeneuses qui veulent reprendre haleine, une fois arrivés au haut du pavé.

Puis, s'ouvre la grande place de St-François, qu'à juste titre on devrait appeler la *place des Juifs*, tant les enfants de cette malheureuse nation ont contribué à son embellissement par leurs superbes magasins. Ces braves gens qui furent, nous dit-on, dispersés par toute la terre, ne le sont guère à Lausanne; il y sont au contraire réunis en grand nombre, encouragés par l'accueil empressé qu'ils y trouvent. Si parmi les connaissances tu as quelques Juifs allemands contrariés dans leur négoce par la guerre, je t'engage, mon cher Ulrich, à les envoyer à Lausanne. Cette belle colonie du pays de Chanaan, où ils pourront apprécier l'hospitalité de ses habitants. S'ils ne savent où s'établir, ils verront les naturels leur céder volontiers la place, convaincus que nul Vaudois, dans son pays, fut-il même sur le pavé, ne peut être aussi malheureux que des gens sans patrie.

Cette généreuse hospitalité a beaucoup contribué à la prospérité de Lausanne, par des liquidations avantageuses pour le public, des ventes à grand rabais, qu'annoncent d'énormes affiches, de grands placards qui alimentent nos imprimeries et donnent de la vie dans nos murs.

Avant de fermer ma lettre, traversons la place de St-François et allons nous promener sur la belle esplanade de Montbenon. Tout, dans ce lieu que chérissent les Lausannois, qu'admirent les étrangers, est fait pour charmer les sens. De nombreux bancs au dossier élégamment arqué, invitent à s'asseoir pour contempler à l'aise un des plus beaux panoramas du monde. A nos

pieds, du gravier fin et bien entretenu, où se jouent des milliers d'insectes de toutes formes et de toutes couleurs, qui s'offrent à la loupe du naturaliste ou émailtent la botte du promeneur assis à l'ombre des tilleuls séculaires de l'avenue.

Le terrain de Montbenon étant très propre à la végétation on y a planté, dit-on, dernièrement, un arbre rare, qui paraît vouloir très bien réussir; c'est le *Granitéa-daplia* du Cap de Bonne-Espérance. Voici la description qu'on m'en a faite: Son feuillage conserve la forme d'un cône tronqué, projetant une ombre étroite mais régulière; sa tige croît très-lentement, acquiert la dureté de la pierre et résiste à toutes les intempéries. Durant de longues années il reste à une hauteur qui permet, au besoin, de s'asseoir dessus. Cette plante est digne en tous points de l'attention des promeneurs et surtout des botanistes.

Voilà, mon cher ami, quelques détails préliminaires sur Lausanne; j'aurai le plaisir de t'en donner d'autres, en attendant le jour où je pourrai te serrer la main.

ADRIEN.

### Onna fenna bin attrapâie.

Lo charron dé V..... avâi onna fenna que ne vaillesâi pas onna centime d'âo Valâi, et po la corredzi on pou la rossivé quoqué iadza. La fenna, furicusa, sé dese: ah! lo bougro, mé vâo adé battré! atteinté vâi! té vu prâo fêrè passa eiliâo poeté manâiré, et le sein va à la vela po atseta de l'arseni tsi lo pharmacien, po cimpôesena s'n'homme. Lo pharmacien l'âi dit: âi vo onna permechon d'âo préfet? — Na, l'âi repond la fenna. — Et que voliâi vo fêrè dé cé arseni? Ma fâi la fenna ne sut pas qué repondré, et lo pharmacien que savâi que le fasâi on mauvais ménadzo, sé démaufiavé de cein que le voliâvé fêrè dé cé arseni et lâi dese: Nê pa lo teimps dé lo preparâ ora, repassâ dein on bon quart d'hadra. Peindeint cé teimps, lo pharmacien écrit on mot dé beliet âo charron, io lâi marca que l'avâi fort l'idée que sa fenna voliâvé l'eimpoésena, mâ dé ne pâ avâi pouâire et dé medzi tot cein que lâi baillêrâi sa fenna. L'einvouïé vito cé beliet adé charron et sé met à pela onna livra dé sucro, pô bailli à la fenna ein plliace d'arseni. On momeint après, la fenna revint, et lo pharmacien l'âi bailla lo sucro pela, ein desein: vouâiquevoutre n'arseni! La fenna tota conteinta s'ein alla ein sé peinsaint: atteinds, bougro d'homme, t'as bintout t'n'afféré.

Lo leindéman matin, la fenna fa la soupa et l'âi met lo soi-disant arseni que l'avâi atseta, et le va eria lo charron po dédjonna. Lo charron que savâi tot, commeingâ à medzi et dese à sa fenna: N'ein vâo tout rein? — Na! grand maci, ien é dza medzi! — T'as too, ca lé rudo bouna!..... La fenna ne réponde rein, mâ le peinsavé tant mé. Quand lo charron eut medzi sa soupa, ie retourna à sa boutequa et on momeint après, sa fenna alla verré à catzon cein que d'eveniâi. Lo charron, que l'apégut, sé mête on pou à pllicindré et à sé cramponna à s'n'établir. La fenna sé peinsavé: cein va bin! — Lo charron seimbliavé étré adé pe mō; ie sé lameintavé et desâi: Eh! mon Dieu!... ah!.... oh!.... su fotu!... et sé tsampé perque bas